

[AB\Einzel!Übergabeformat]

Bâle, le....

Contrat revendeur alpha+

[AB\Einzel!Briefanrede]

Nous vous remercions de votre intérêt pour **alpha+** et nous nous réjouissons de conclure avec vous un contrat de revendeur. Les points suivants sont en vigueur comme base pour notre coopération:

- 1) Vous recevez 40% de remise pour la vente d'un programme **alpha+**, ainsi que sur la vente du contrat d'entretien du logiciel (1^{ère} année). Vous recevez ainsi de notre part une facture de 60% pour les droits d'entretien et la licence.
- 2) La facturation pour la licence du logiciel et les droits d'entretien du logiciel ainsi que l'éventuelle installation du programme et la formation est directement effectuée par votre société.
- 3) La facturation du contrat d'entretien du logiciel et des mises à jour pour les années suivantes se fait directement par la société Fulsoft SA. Aucune provision ne sera perçue sur les droits d'entretien.
- 4) Nous mettons gratuitement à votre disposition les CD DEMO et les CD de mise à jour, ainsi que du matériel publicitaire et de la documentation.
- 5) Vous recevez gratuitement en tant que revendeur le programme alpha+ version Office (Enterprise-Edition), à la condition que vous vendiez une licence dans la première année de partenariat pour au moins la valeur du programme **alpha+** obtenu.

6) Si vous n'atteignez pas cette norme (point 5), l'enregistrement de votre licence ne sera pas renouvelée.

7) L'exclusivité du client reste effective durant 6 mois après la dernière conclusion de contrat. Pendant ce délai, les pourcentages et conditions définies sont en vigueur pour le paiement d'autres commissions dans des affaires à venir possibles.

8) En tant que revendeur, vous vous engagez à participer au moins une fois par an à une de nos réunions revendeurs. Les informations sur ces journées vous seront communiquées et seront également publiées sur notre Website www.fulsoft.ch (rubrique réunions).

9) Ce contrat est résiliable pour les deux parties en observant un délai de préavis d'un mois pour la fin d'un mois. Un préavis anticipé n'a pas d'effet sur les obligations décrites sous le point 6.

Nous vous assurons notre soutien dans la vente et dans le support et nous nous réjouissons d'une future collaboration couronnée de succès.

Avec nos meilleures salutations

FULSOFT AG

D. Fulanovic, Directeur

.....
Lieu et Date

.....
Signature du revendeur

Nous vous prions de nous retourner un double du contrat.